

ne perdait pas de vue l'Occident, et il dressait ses plans pour étendre sa domination sur le clergé de France. Il écrivit à Foulques, archevêque de Reims, pour le confirmer dans sa dignité archiépiscopale et pour le consoler des afflictions que lui causaient les Normands, qui depuis huit ans ravageaient le nord de la Gaule, et descendaient même jusqu'aux environs de Reims et de Paris.

Foulques, dans sa réponse, renouvelle au saint-siège son serment d'obéissance et de dévouement pour le saint-père et pour toute sa famille, et particulièrement pour Guy, duc de Spolette, que le pape avait reconnu comme son fils. Enfin, après avoir remercié Étienne de la confirmation de son titre d'archevêque de Reims, il le prie de commander aux métropolitains de Sens et de Rouen d'excommunier le duc Ermenfroy, qui s'était emparé d'un monastère fondé par Rampon, frère de Foulques.

L'année suivante, l'empereur Charles le Gros étant mort, le clergé se rassembla, conformément aux décrets d'Adrien II, et on procéda à l'élection d'un nouveau monarque. Une partie des ecclésiastiques reconnut comme roi Bérenger, fils d'Évrard, duc de Frioul; et l'autre éleva au trône Guy, fils de Lambert, duc de Spolette : ce dernier, appuyé du crédit et de l'argent du pape, eut l'avantage dans les guerres soulevées par cette double élection; et Bérenger, pour échapper à la vengeance de son compétiteur, se réfugia auprès d'Arnoul, souverain de la Germanie.

Après la mort de Charles le Gros, la France s'était fractionnée en plusieurs portions; et les chefs de ces petits royaumes, avides d'étendre leur domination, couvraient de

guerres et de désastres le puissant empire de Charlemagne.

Boson, qui avait rétabli le royaume de Provence sous le nom de royaume de Bourgogne, était mort, et avait laissé la couronne à son fils, âgé de neuf ans; mais les seigneurs et les évêques ayant refusé de reconnaître le jeune prince pour leur souverain, Bernoin, métropolitain de Vienne, se rendit lui-même à Rome pour représenter au pape le misérable état des Gaules, qui n'avaient point de prince assez puissant pour retenir les ambitieux dans le devoir et pour chasser les Normands des provinces qu'ils ravageaient. Le pape, touché des plaintes éloquentes de l'archevêque, consentit à faire couronner roi de la Gaule cisalpine le jeune Louis; et il écrivit aussitôt aux prélats français que sa volonté était qu'ils déclarassent pour souverain de toutes les Gaules l'héritier du trône de Bourgogne. Les évêques Aurélien de Lyon, Rostaing d'Arles, Arnoul d'Embrun, Bernoin de Vienne, ainsi qu'un grand nombre d'autres prélats, s'assemblèrent à Valence, et par ordre du pontife ils élurent et sacrèrent roi Louis, fils de Boson et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, quoique cet enfant n'eût que dix ans; la régence fut confiée à Richard, duc de Bourgogne et oncle du jeune prince.

Les troubles qui divisaient les Gaules avaient bouleversé les affaires politiques comme les affaires ecclésiastiques; et la discorde régnait dans l'Église comme dans l'état. Depuis dix ans le siège de Langres était dans une anarchie déplorable : après la mort d'Isaac, son dernier titulaire, une faction avait élu le diacre Teutbold, et un autre parti avait nommé Égilon ou Geilon, abbé de Noirmoutiers, qui, chassé de son couvent par les Normands, s'était fixé avec ses moines dans

le monastère de Tournus. Celui-ci fut sacré évêque par Aurélien, métropolitain de Lyon, malgré l'opposition de son compétiteur, et il se maintint dans son église jusqu'en 888, époque à laquelle il mourut. Alors le parti de Teutbold se releva et proclama ce diacre évêque de Langres; mais une autre faction s'opposa encore à sa nomination, et le vénérable Argrim obtint l'évêché, avec l'approbation de l'archevêque Aurélien.

Teutbold, furieux de ce double échec, se rendit à Rome auprès du pontife pour obtenir que sa nomination à l'évêché de Langres fût confirmée par le jugement du saint-siège; mais Étienne, dans cette circonstance, se conduisit avec une louable modération; il renvoya le diacre à son supérieur le métropolitain de Lyon, qu'il laissait maître de le consacrer immédiatement, si son élection était réellement canonique; et en même temps il défendit à Aurélien d'ordonner un autre évêque pour le siège de Langres, sans l'autorisation préalable du saint-siège, si la nomination de Teutbold était entachée d'irrégularité. Le pape chargea le prélat de Sinigaille, son légat, de faire connaître sa décision à l'archevêque de Lyon; mais celui-ci refusa de suivre les instructions de la cour de Rome, prétendant que le pape n'avait aucun droit de s'immiscer dans les affaires de son diocèse. Alors Teutbold retourna en Italie avec le décret de son élection, et supplia le saint-père de l'approuver. Étienne, malgré l'insubordination d'Aurélien, n'osa encore rien entreprendre contre les droits de l'Église de Lyon; il écrivit de nouveau au métropolitain qu'il eût à consacrer le diacre Teutbold, ou qu'il déclarât les causes de son refus. L'archevêque dédaigna de faire aucune réponse

au pape, il passa outre, ordonna Argrim prélat de Langres, et le mit en possession de ce siège.

Alors le pontife adressa à Foulques de Reims la lettre suivante : « Ayant reçu par l'autorité de saint Pierre la puissance » de diriger toutes les Églises, et sachant que, suivant les canons, il ne faut pas compter au nombre des évêques celui » qui n'a été ni élu par le clergé ni désiré par le peuple; » touché aussi des instantes prières des ecclésiastiques et des » citoyens de Langres, nous avons consacré pour chef de leur » Église le diacre Teutbold. Ainsi, nous vous ordonnons, » aussitôt la réception de nos lettres, de vous rendre dans » cette ville et de mettre en possession de l'évêché le prélat » que nous avons donné. Vous déclarerez en même temps à » tous les évêques des Gaules que nous avons pris un soin » particulier de cette Église, pour punir le métropolitain de » Lyon de la tyrannie qu'il voulait exercer sur la cité de » Langres. »

Foulques, tout occupé des intrigues du comte Eudes, qui venait de se faire déclarer roi de France, n'exécuta pas les ordres du saint-siège; il répondit quelques mois après pour s'excuser de n'avoir pas accompli les volontés de la cour de Rome, sous prétexte que le souverain Eudes lui avait conseillé d'en différer l'exécution jusqu'à l'époque où ses ambassadeurs seraient de retour de la ville sainte. « Cependant, » ajoutait-il, les prélats, en présence desquels nous avons lu » vos lettres, ont manifesté une joie extrême de ce que vous » vouliez conserver inviolablement à toutes les Églises leurs » droits et leurs privilèges. Nous vous prions également, très- » saint père, de nous adresser par écrit votre décision sur

» cette question : « Les évêques nos suffragants peuvent-ils  
 » consacrer un roi ou exercer quelque attribution sembla-  
 » ble sans notre autorisation? »

Cette demande indiquait assez les intentions secrètes de l'archevêque de Reims, qui voulait renverser Eudes, pour élever Guy, son parent, sur le trône de France. En effet, le comte de Paris ne fut sacré roi ni par Foulques ni par aucun de ses suffragants, mais par Vautier, métropolitain de Sens. Dans sa réponse, le pontife fit connaître que les sentiments du saint-siège étaient opposés aux vues ambitieuses de l'archevêque.

Étienne mourut le 7 août 891, après un règne de six années : on peut louer sa libéralité envers les pauvres et son exactitude à remplir les devoirs du pontificat; mais il faut blâmer sévèrement avec Heydegger l'orgueil d'un pape qui s'éleva au même degré d'audace et d'ambition que son prédécesseur. Nous rapportons, pour appuyer notre opinion, un décret que nous trouvons dans Gratien : « Il faut toujours et » invariablement garder ce que l'Église romaine a ordonné » une fois. »

Malgré cette maxime, les pontifes se sont montrés constamment en contradiction avec leurs prédécesseurs : après la mort d'un pape infaillible, celui qui lui succédait, infaillible comme lui, l'accusait d'erreur, de schisme, d'idolâtrie, et anathématisait ses actes, avant d'être reconnu lui-même à son tour par son successeur pour un hérétique, un simoniaque et un idolâtre.

## FORMOSE I<sup>er</sup>,

115<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
 empereur d'Orient.

ODON OU EUDES,  
 roi de France.

Histoire de Formose avant son pontificat. — Irrégularité de son élection. — Lettre de Stylien, évêque de Néocésarée. — Réponse de Formose. — Désordres en France. — Couronnement de Charles le Simple. — Guy et Lambert, empereurs. — Siège de Rome par Arnoul. — Arnoul est couronné empereur par le pape. — Le nouveau monarque est empoisonné. — Mort du pontife.

Formose, dans sa légation en Bulgarie, avait accumulé d'immenses richesses en extorquant des sommes énormes aux peuples grossiers de cette province, à la faveur de la superstition et de l'ignorance.

A son retour à Rome, il fut déposé de l'épiscopat par Jean VIII, non pour crime de concussion, mais comme étant accusé d'avoir conspiré contre la vie de ce pape et contre l'autorité de Charles le Chauve. On suppose que le véritable motif de la condamnation de Formose était l'opposition qu'il faisait contre l'infâme pontife, dans le but d'arrêter les dérèglements de la cour de Rome. Jean employa les censures ecclésiastiques pour arracher au prélat le serment de ne jamais rentrer dans l'épiscopat, et de ne jamais habiter la ville sainte; mais dans la suite le pape Martin délia Formose de son serment et le rétablit dans ses honneurs et dans ses dignités.

Après la mort d'Étienne VI, la faction des ducs de Spolète